

N°3 - ANNÉE N°2
AVRIL 2011

RÉDACTION
ALDO ALU

EDITEUR
RESPONSABLE

- FUNACV -

Rue des Petits Carmes, 20
1000 Bruxelles

Tél: 02/501 23 25

Fax: 02/501 23 35

Mail: info@funacv.be

www.funacv.be



DANS CE NUMERO

L'Edito du Président	01
Concert FUNACV	01
07 avril: Jour des Vétérans	02
Présentation: la FNC	02
Défilé à Wageningen	02
Brochure FUNACV	02
La Colonne du Congrès	03
Du côté des associations	03
Agenda des manifestations locales	04

PATRIA

BULLETIN D'INFORMATION PERIODIQUE DU
FRONT UNIQUE NATIONAL DES ANCIENS
COMBATTANTS ET VETERANS

Edito : les associations, garantes de la cohésion du FUNACV

Chères amies, Chers amis,

Le FUNACV s'efforce de regrouper tous les membres de la communauté des anciens combattants au sens large, ainsi que des vétérans, autour d'un projet commun.

Ce projet, inspiré par l'exemple de tous ceux qui se sont dépensés, jusqu'à donner leur vie, pour la sauvegarde de nos libertés, consiste en la promotion d'une citoyenneté responsable chez tous les membres de cette communauté, et par là même, dans la société dont elle fait partie.

Une citoyenneté responsable fait de l'homme une personne, comme partie intégrée d'une communauté, à l'opposé de l'individu, comme entité indépendante, et centrée sur elle-même.

La liberté, conçue comme faculté de tout faire, s'avère un leurre. Elle conduit à l'asservissement à des pulsions innées de l'individu ainsi qu'à des pressions que l'environnement aussi bien socioculturel que matériel exerce sur lui. Pris dans ce sens, l'individu est enclin à proclamer et à ne reconnaître que ses droits.

La personne au contraire, conçue essentiellement comme entité sociale, solidaire de ses concitoyens proches et plus lointains, se reconnaît des devoirs vis-à-vis de la société. Elle y trouve ses repères. Sa liberté s'exerce par l'adhésion à des règles éthiques, souvent contraires aux pulsions de l'individu et aux contraintes de l'environnement. L'exercice de cette forme de liberté est tout le contraire d'un asservissement.

Cette distinction quelque peu manichéiste, entre personne et individu a son pendant à l'échelle du groupe. Le besoin identitaire, inscrit dans la nature de tout homme, peut se manifester par la solidarité avec les membres du groupe auquel il appartient, mais peut aussi se traduire par un repli sur soi et une attitude de défense ou de rejet vis-à-vis des étrangers au groupe. C'est un équilibre, contrôlé par la volonté entre ces deux tendances, qui crée une société propre à procurer une satisfaction à tous ses membres. Un excessif repli sur soi est source de conflits entre groupes. Par contre, un abandon sans contrôle de l'attachement au groupe conduit à la perte des repères et à l'anarchie.

Vues sous cet angle, les associa-

tions qui constituent le FUNACV, tout comme leurs sections régionales ou locales, peuvent privilégier l'attachement au groupe et ainsi promouvoir des rivalités, ou tout au contraire, promouvoir les liens et la coopération entre groupes, et donner par là une image respectable du mouvement.

Le FUNACV ne cherche pas à oblitérer l'identité des ses associations membres, mais au contraire à leur donner plus d'éclat et de visibilité, tout particulièrement par la publicité des initiatives constructives qu'elles sont nombreuses à prendre. En contrepartie, et dans leur intérêt même, les associations devraient avoir à cœur de s'afficher comme membres de la communauté des anciens combattants et vétérans représentée par le FUNACV. C'est à ce prix qu'elle pourra voir croître son influence et pourra promouvoir ses objectifs.

Général-Major e.r. Baron

Emmanuel Greindl

Président FUNACV



Concert FUNACV - 10 novembre 2011



Chers membres, chers sympathisants,

D'ores et déjà, je vous invite à réserver votre soirée du **jeudi 10 novembre 2011**. Dès 19 heures, le FUNACV vous convie à un concert qui sera organisé au Conservatoire Royal de Bruxelles. Au cours de cet événement, la Musique Royale des Guides vous proposera un programme qui ne manquera pas de vous séduire. De plus amples informations vous seront communiquées par l'organisateur de cet événement, notre Event Coordinator, Herbart Beyers, dans le Patria de juin. A bientôt !

Aldo ALU
Rédacteur Patria

07 avril: jour des Vétérans

Le 7 avril, la Défense rendra hommage à ses Vétérans au travers d'une cérémonie militaire organisée à la tombe du Soldat Inconnu, à Bruxelles.



La date du 7 avril a été choisie comme « Journée des Vétérans » par le gouvernement en 1998, et ce, en souvenir des 10 para-commandos qui ont été assassinés ce même jour à Kigali, en 1994. Depuis 1945, 230 militaires belges ont perdu la vie lors d'opérations pour la paix.

Les Vétérans sont ces hommes et femmes qui ont un jour risqué leur vie aux quatre coins du globe dans des missions bien souvent délicates. Ils ont porté assistance aux populations en détresse, portant haut les couleurs de notre Nation et devenant ainsi le symbole du savoir-faire et de l'expertise de nos forces armées lors des missions à l'étranger (source: www.mil.be)

A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée par des représentants du FUNACV au nom de la communauté des anciens combattants et des vétérans.

L'occasion nous est également donnée de rendre un hommage à nos militaires engagés sur différents théâtres d'opérations, notamment en Libye.

« Plus jamais la guerre » : la F.N.C.

Fondée au lendemain de la première guerre mondiale, la F.N.C. (Fédération Nationale des Combattants de Belgique) constitue l'une des plus anciennes associations d'anciens Combattants du Pays. Ensemble, découvrons ses origines et son action.

La Fédération Nationale des Combattants de Belgique, la plus importante Fédération d'Anciens Combattants, fut fondée officiellement en février 1919 à Bruxelles, à la Rose Blanche - Grand-Place, 11 - par les Anciens de 1914-1918.

En juin 1919, la décision d'éditer un hebdomadaire, « Le Journal des Combattants » et « Het Strijdersblad » remportait un succès extraordinaire.



En 1921, au Congrès du 15 août, la FNC comptait 198 000 membres affiliés et se constituait en ASBL.

En 1928, la FNC décidait, pour célébrer l'anniversaire de l'Armistice par un hommage au Grand Frère Anonyme, de faire parvenir, des points extrêmes de la frontière, des flambeaux allumés par les dirigeants de sections. Ces flambeaux, portés par des Anciens Combattants par des jours et des

nuits à travers les villes et les villages, transmis d'une section à l'autre, jusqu'à Bruxelles, pour aller à la nuit tombante, le 11 novembre, brûler leur dernière flamme, puisse s'éteindre devant la Dalle Sacrée. Dès lors, le Relais Sacré a été organisé annuellement.

Le Congrès National de 1945 a vu l'intégration des Combattants de 1940-1945 officiellement reconnus; en 1950, la Fédération comptait encore 190 000 membres.

Depuis le 28 octobre 1969, la Fédération a été reconnue « Société Royale » par une lettre du Palais Royal. Le 17 mai 2009, la FNC fêtait son 90^{ème} anniversaire sur la Grand-Place de Bruxelles. Aujourd'hui encore, la Fédération compte environ 19 000 membres et, plus de 90 ans après sa fondation, la FNC poursuit, toujours et plus que jamais, ses buts initiaux.

« Plus jamais la Guerre », telle est la devise de la FNC.

Contact:

Rue du Boulet, 27 – 1000 Bruxelles

Tél: 02/512 85 00

Fax: 02/511 17 29

E-mail: nsb-fnc@skynet.be

Web: www.nsb-fnc.be

05 mai 2011: Défilé de la Libération à Wageningen (Pays-Bas)

Le 5 mai 1945, la capitulation des armées allemandes aux Pays-Bas fut signée à Wageningen, près d'Arnhem. Chaque année, cet événement est commémoré par un Défilé de la Libération où 2.000 à 3.000 anciens combattants, vétérans et associations patriotiques défilent devant 110 000 personnes. Depuis une dizaine d'année, le Comité national belge du Souvenir a l'honneur d'organiser la participation belge à ce défilé.

Départ 1: 08h30: Colonne du Congrès à Bruxelles

Départ 2: 09h00: Gare de Berchem (parking gratuit Carrefour)

Départ 3: 09h30: Malines: Rode kruisplein

Départ 4: 09h00: Anvers: Vogelzanglaan (Antwerp Expo)

Départ 5: 09h10: Anvers: Côté de la gare

Restauration possible durant la journée (20 Euro au plus tard le 22 avril sur le compte IBAN BE30 0014 4410 8011 - BIC: GEBABEB)

(souvenir.herdenking@gmail.com)

La brochure du FUNACV



Prix : 6 Euro (frais de port inclus)

(à verser sur le compte IBAN: BE64 000-0979461-52 - EBIC: BPOTBEB1 - en précisant vos nom, prénom, nombre d'exemplaires souhaités et adresse d'expédition)

Renseignements et commandes: Aldo ALU - Administrateur FUNACV - 0479/818 956 - aldo.alu@skynet.be

Un petit mot d'histoire: la Colonne du Congrès

Le 24 septembre 1830, alors que les combats font encore rage dans Bruxelles, un Gouvernement Provisoire s'installe à l'hôtel de ville. Il annonce au peuple que quelques citoyens prennent la direction du mouvement national belge dirigé contre l'envahisseur hollandais. Quelques jours plus tard, le Gouvernement Provisoire décrète que:

- les provinces belges séparées par la force de la Hollande constitueront un Etat indépendant;
- un comité central rédigera un projet de constitution;
- un congrès national se réunira pour discuter, y apporter d'éventuels changements et la faire adopter à tout le pays.

Le 10 novembre, Le Congrès National se réunit pour la première fois et promulgue 3 grandes mesures :

- la déclaration d'indépendance du peuple belge;
- l'adoption d'une monarchie représentative sous un chef héréditaire;
- l'établissement de 2 chambres.

La constitution fut approuvée en février 1831 et le baron Erasme Surlet de Chokier, alors président du Congrès, fut nommé Régent du Royaume dans l'attente de l'intronisation du Roi Léopold I^{er} le 21 juillet.

Quinze ans plus tard, l'idée vint d'élever un monument en mémoire du Congrès National. Le 24 septembre 1849, un Arrêté Royal décida la construction d'une colonne. Pour ce faire, un concours national fut lancé et parmi les 53 projets, c'est celui d'un jeune architecte, Joseph Poelaert, qui fut retenu. C'est le 25 septembre 1850 que sur la place des Panoramas fut posée la première pierre du monument. Après 9 ans de travaux, il fut inauguré en présence du Duc de Brabant.



La colonne d'ordre dorique, retrace l'histoire de la Belgique de septembre 1830 à juillet 1831. Quatre statues de 3,50 mètres représentant les libertés fondamentales ornent les quatre coins du piédestal (enseignement, association, culte, presse).

Au pied de la colonne trônent deux majestueux lions de bronze que l'on doit à Eugène Simonis. Sur la colonne, à hauteur des statues, figurent les armoiries du pays et les blasons des 9 provinces de l'époque. Au sommet de la colonne, se trouve le fleuron de la Fonderie Royale de Canons réalisé par Guillaume Geefs: une statue en bronze de 4,70 m pour un poids de 2.500 kg, représentant le Roi Léopold I^{er}. Ce dernier, apprenant que la colonne devait être surmontée par sa statue, refusa fermement cet hommage de la Nation et n'inaugurera donc pas le monument.

Cependant les deux Chambres passèrent outre à la volonté royale, étant donné les éminents services rendus par le Souverain qui avait consacré tant d'énergie à consolider l'indépendance nationale. Pour accéder à la plate-forme, vous deviez grimper 193 marches mais de nos jours l'accès en est interdit.

La place du Congrès et sa colonne furent classées par la Région Bruxelles-Capitale en avril 1998. La pollution n'ayant pas épargné le monument, il fut nettoyé et restauré à plusieurs reprises (1991, 1997 et 2001). L'inhumation du Soldat Inconnu, au pied de la Colonne, eut lieu le 11 novembre 1922, en présence de S.M. le Roi Albert I^{er}.



Du côté des associations



ANVFA: Amicale Nationale des Vétérans des Forces Armées - Section Ostende et côte

Ostende - Commémoration de la tragédie de la 29^{ème} Flottille canadienne de vedettes lance-torpilles MTB (14 février 1945)

Dans la soirée du 14 février 1945, une terrible tragédie se déroula dans le port d'Ostende. Les vedettes canadienne et britanniques "MTB" étaient amarrées au quai des pêcheurs lorsque, pour une raison encore inconnue à ce jour, une nappe d'essence, qui s'était répandue à la surface de l'eau, s'enflamma, créant un gigantesque incendie qui embrasa la flottille tout entière. Les réserves



de carburant et les munitions embarquées explosèrent, détruisant les navires les uns après les autres. Les équipages ne purent échapper au

brasier infernal: 26 marins canadiens et 35 marins britanniques perdirent la vie. Cinq vedettes furent détruites ainsi que sept navires de la Royal Navy.

La cérémonie commémorative a eu lieu à Ostende le 14 février, à l'endroit même de la catastrophe. Des fleurs furent déposées par le Bourgmestre Van De Castele. Le Commandant de place, le CPF CORNEZ Philippe, y déposa une gerbe tandis en compagnie d'un Officier de Marine canadien représentant les équipages canadiens et de fils et petits-fils de Canadiens d'un des membres d'équipage qui périt lors de cette tragédie. Plusieurs membres de l'ANVFA Ostende étaient également présents à cette commémoration (voir photo).

Contact:

Adresse: Blekerstraat 20 - 8500 Kortrijk

E-mail: info@nvvs.be

Web: www.nvvs.be

L'occasion nous est donnée ici de remercier chaleureusement leur Président, M. Christian Delgoffe, qui assure l'essentiel de la traduction des textes du Patria. Une preuve supplémentaire du dynamisme des associations nous est donnée à travers sa bonne volonté.

Fraternelle Royale Armée Secrète - Sect. REKEM

Commémoration Razzia

Invitation à la célébration du "raid" qui eut lieu à Rekem, dans la nuit du 23 au 24 juin 1944

13h45: Réunion à l'église, Populierenlaan (parking à proximité de l'église)

14h00: Mémoire honorée par le Choeur de printemps.

Ensuite: Procession vers le monument de 1940-'45 (à pied 750 m) et hommage.

Un repas est prévu. Merci d'indiquer votre participation au plus tard le 15 juin (ainsi que le nombre de porte-drapeaux).

Contacts:

Présidente: Marie-Jeanne Hoeven: GSM 0476/37 45 32 - hmj@telenet.be

Secrétaire: Jef Coox: 089/71 67 03: GSM 0473 /36 31 37 - jef.coox@telenet.be

Le Patria sera publié tous les deux mois (février, avril, juin, août, octobre, décembre). Si vous souhaitez nous faire part de vos activités, merci de nous fournir toutes les informations au plus tard le 20 du mois précédant la publication. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Cet agenda a comme ambition de proposer l'ensemble des manifestations organisées par les associations membres du FUNACV. Partout, des regroupements s'effectuent, toutes associations confondues, pour célébrer les commémorations et les manifestations qui témoignent de l'attachement aux valeurs qu'ont défendues ceux dont on honore la mémoire. De nombreuses initiatives sont prises au niveau local : visites de lieux de mémoire, expositions, spectacles, conférences, ... Beaucoup d'entre elles méritent une plus large publicité.

Si vous souhaitez nous faire part de vos activités, merci de communiquer les informations suivantes (date et heure, type d'activité, localité et infos pratiques: inscriptions, personnes de contact ...), à l'adresse: FUNACV - rue des Petits Carmes, 20 - 1000 Bruxelles - info@funacv.be - Tél: 02/501

SROR: Société Royale des Officiers Retraités

	26/04	11h00	Commémoration	Bruxelles	Colonne du Congrès
	19/05	TBD	Visite du cimetière	Arlon	Infos: kvoo.sror@skynet.be

FRNI: Fédération Royale Nationale des Invalides

	30/04	TBD	Congrès national	Floréal Blankenberge	Infos: Tél: 02/227 63 10 - inv.belg.ver@inig.fgov.be
---	-------	-----	------------------	----------------------	--


Ville de Namur

	03/05	18h00	Exposition « partisan, ami, entends-tu ... »	Namur (jusqu'au 15/05)	Galerie du Beffroi - rue du Beffroi - Présentation de plusieurs associations patriotiques (isabelle.delhalle@ville.namur.be)
---	-------	-------	--	------------------------	--

Comité national belge du Souvenir a.s.b.l.

	05/05	Journée	Commémoration	Wageningen (Pays-Bas)	Plus d'informations en page 2 et www.nchc.nl
---	-------	---------	---------------	-----------------------	--

FNC Bonnelles

	06/05	09h15	Commémoration	Jemeppe - Ougrée - Bonnelles	Hôtel de Ville de Jemeppe - fin à 11h45
	17/05	14h00	Parrainage de tombes	Bonnelles	Parrainage de tombes du cimetière militaire par des enfants et des membres de la FNC Bonnelles (rue N. Fossoul à Bonnelles)
	21/05	15h00	Journée commémorative	Sart-Tilman	Commémoration de la Bataille (rue dès Rodge-Cinse) - fin à 16h15

ANPCV: Amicale Nationale Para-commando Vriendenkring

	07/05	11h00	Commémoration S.A.S.	Courtrai	RV: Cimetière Sint Jan Meensesteenweg Info: Holvoet.Raymond@skynet.be - 0475/283 287
---	-------	-------	----------------------	----------	---

ANSVA: Amicale Nationale Vétérans des Forces Armées

	08/05	09h45	V-Day	Ostende	RV: 09h45 - repas à 13h00 (christian.delgoffe@gmail.com)
---	-------	-------	-------	---------	--

MNR: Monument National à la Résistance

	09/05	10h30	Hommage	Liège	Monument National de la Résistance (infos au 04/246 22 61)
---	-------	-------	---------	-------	--

FRME: Fédération Royale des Militaires à l'Etranger

	14/05	14h00	AG Statutaire	Bruxelles	Club Prince Albert - rue des Petits Carmes, 20
	01/10	09h15	Relais national des urnes	Saint-Josse-ten-Noode	09h15: RV Maison communale de Saint-Josse 09h45: Dépôt de fleurs au Monument aux morts de Saint-Josse 10h00: Messe solennelle en l'église de Saint-Josse 11h10: Monument national du Square Gutenberg 12h10: Rassemblement Place de la Liberté - Défilé

LVL III: Ligue Royale des Vétérans du Roi Léopold III

	22/05	10h00	Journée nationale de la Lys	Courtrai	71 ^e anniversaire de la Campagne des 18 jours de 1940 10h00: Rassemblement Diksmuidekaai - Collège Saint-Amand
---	-------	-------	-----------------------------	----------	--

ANSORA FAé: Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve et Anciens Sous-Officiers de la Force Aérienne

	22/05 26/05		Voyage (hôtel 4 étoiles)	Prague	Jusqu'au 21/04 - J. Verplanck - jverplan@brutele.be - 0495/263 759
---	----------------	--	--------------------------	--------	--

Compagnons de l'Ommegang

	25/05	10h30	Assemblée Générale	Bruxelles	10h30 - possibilité de repas: inscription auprès de Gilbert DESMET, Av. F. Roosevelt, 1a - B 1430 Ottignies (avant le 6 mai) - 40 Euro: IBAN BE17 3101 7279 9021 - BIC: BBRUBEBB
---	-------	-------	--------------------	-----------	--

CEGES: Centre d'études et de documentation: guerre et société contemporaine

	25/05	14h30	Conférence	Anderlecht	Histoire de l'Intelligence Service (1909/1949) - Sq. de l'Aviation, 29 (infos: 02/556 92 11)
---	-------	-------	------------	------------	--

FAS: Fondation Armée Secrète

	23/06	13h45	Commémoration «Razzia»	Rekem	Plus d'informations en page 3
---	-------	-------	------------------------	-------	-------------------------------

Comité au Cénotaphe

	17/07	TBD	Cérémonie Cénotaphe	Londres	Plus d'informations dans le Patria de juin
---	-------	-----	---------------------	---------	--